



**APPEL A PROJETS :**  
**« CLASSE A PROJET D'EDUCATION AUX MEDIAS (PEM) »**  
**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Dans le cadre du 100% EAC, la classe à projet d'éducation aux médias (PEM) a pour but de favoriser l'accès à l'information et à l'usage de tous les médias pour **tous les élèves au collège et au lycée**, encourager l'innovation pédagogique et artistique et produire des messages médiatiques pour prendre conscience de la place et du rôle des médias dans la société.

Le projet doit être fondé sur une démarche caractérisée par la mise en œuvre de pratiques médiatiques, plaçant les élèves dans des situations où s'éclairent l'une par l'autre l'activité, la découverte des médias, la rencontre avec des professionnels, l'acquisition de notions et de techniques, la réflexion et la production.

La prise en charge des journalistes intervenants est assurée par le Rectorat. **Une subvention de 500 euros sera attribuée au partenaire au titre de ses interventions. Le nombre d'heures minimal d'intervention ne saurait être inférieur à 10h. Des compléments de financement pourront être mobilisés par l'établissement (crédit du pass Culture, fonds propres, mécénat...)**

L'attribution de la subvention et l'éventuel renouvellement sont conditionnés à un engagement à recenser l'action et à fournir un bilan sur la plateforme Adage.

**Calendrier :**

- Dépôt des projets sur l'application [ADAGE](#) **avant le vendredi 24 juin 2022, 18h**
- Sélection des projets pour attribution des subventions durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet

**Contact :**

Guillaume Herengt, chargé de mission EMI (Clemi) : [guillaume.herengt@ac-strasbourg.fr](mailto:guillaume.herengt@ac-strasbourg.fr)

**N'hésitez pas à le contacter pour trouver un professionnel.**